



PARTI SOCIALISTE
DE LANCY

Route du Grand-Lancy 56
1212 Grand-Lancy
CCP 12-14857-2

Editeur responsable :
Matthieu Jotterand
www.ps-lancy.ch
poing-rouge@ps-lancy.ch

N°148 mai 2021

POING ROUGE

Tous les textes sont rédigés en langage épïcène afin de favoriser
l'égalité entre femmes et hommes.

SALIMA MOYARD : BIENTÔT UN AN À LA MAIRIE

En juin 2020, notre nouvelle magistrate Salima Moyard a pris la relève de Frédéric Renevey, que le parti remercie encore chaleureusement pour ses mandats. Depuis, malgré la crise sanitaire qui s'inscrit dans la durée, elle a déjà de nombreuses réalisations à son actif. Découvrez-les dans son interview page 2!



LES DÉBUTS DE SALIMA MOYARD AU CONSEIL ADMINISTRATIF



© Alain Grosclaude

Poing rouge : Télétravail, organisation chamboulée, il n'a pas dû être simple de s'installer à la Mairie dans ces conditions... où en es-tu aujourd'hui ?

Salima Moyard : J'ai bien pris mes marques depuis juin 2020 et le Conseil administratif a trouvé son rythme de travail, dans un esprit de collaboration fructueuse, de franchise et de transparence ; j'en suis ravie. Dans mes différents dicastères, j'ai également découvert des collaboratrices et collaborateurs de l'administration motivés-es et engagés-es dans leurs tâches ; c'est appréciable et enthousiasmant.

Dans la situation sanitaire actuelle, je vois tout de même un point positif : avoir plus de temps pour approfondir certains dossiers ; mais le contact direct avec les Lancéennes et Lancéens, en chair et en os et non à travers un écran, me manque beaucoup !

PR : Après environ un an de mandat (déjà !), quelle est la réalisation la plus marquante ?

SM : Difficile de choisir ! Outre toutes sortes de modifications à l'interne de l'administration pour la rendre plus efficace, fonctionnelle et économe, ainsi que de nombreux projets de constructions, plusieurs réalisations ont déjà pu être concrétisées (voir encadré).

PR : Il est maintenant clair que le Covid va nous accompagner toute la législature. Après les nombreux soutiens communaux d'urgence en 2020, comment la Ville de Lancy réagira sur un temps plus long ?

SM : En période de crise, le devoir des collectivités publiques est de proposer des budgets et des politiques anti-cycliques afin de soutenir la population :

- garder un haut niveau d'investissement en construisant des infrastructures publiques (écoles, crèches, parcs, maisons de quartier, etc.) ou en rénovant les existantes (rénovations énergétiques, aménagements extérieurs aux Palettes, salle communale du Grand-Lancy, par exemple) ;
- acheter des parcelles pour être un véritable acteur foncier notamment dans les quartiers en développement ;
- soutenir notre population et notre jeunesse, grâce à un filet social et une offre culturelle et sportive de qualité.

Autant dire, tout un programme !

C'est avec passion que je me réjouis de poursuivre mon engagement au service des Lancéennes et des Lancéens.

Des réalisations concrètes :

- la construction du pavillon provisoire à l'école du Sapay pour accueillir plus d'élèves du quartier de la Chapelle ;
- la réforme des retraites du Conseil administratif, avec une affiliation à la CAP, actuelle Caisse de pension du personnel communal ;
- la création du Bureau d'accueil petite enfance de Lancy, permettant aux familles de s'inscrire une seule fois pour une place en crèche, en garderie ou auprès d'une accueillante familiale de jour, prélude à un changement de gouvernance plus profond, afin de développer les places d'accueil préscolaire et une véritable politique de la petite enfance.

Suivez-nous aussi
sur : www.ps-lancy.ch
ou sur notre page
facebook

POUR QUE LANCY RÉALISE DES LOGEMENTS ABORDABLES GRÂCE À L'ACQUISITION FONCIÈRE

Le logement est un droit fondamental: tout le monde a le droit à un logement convenable, sûr et abordable. Mais dans un marché du logement déséquilibré, en particulier à Genève avec un taux de vacance (part de logements disponibles) de 0,5% en 2020, il est très difficile de trouver un logement qui convienne à ses besoins et correspondant à ses moyens financiers.

En effet, le contrôle des loyers et des prix de vente n'est possible qu'en zone de développement et pendant 10 ans seulement, si bien que l'on retrouve souvent des personnes contraintes de quitter leur logement après quelques années.

Or, en 2007 déjà, le Grand Conseil a adopté la Loi pour la construction de logements d'utilité publique (LUP), soit des logements construits par l'Etat, les communes ou les fondations de droit public, ou par des privés mais avec des prix contrôlés pendant 50 ans. Cette loi vise à ce que ce type de logements atteigne 20% du parc

immobilier genevois. Or, 13 ans plus tard, nous en sommes encore très loin, à 11% seulement.

Ainsi, il est nécessaire que les collectivités publiques puissent accélérer le rythme de réalisation des LUP à Genève, notamment en achetant des terrains. Il existe pour ce faire plusieurs moyens: l'achat de gré à gré (directement auprès des propriétaires), le droit de préemption, c'est-à-dire un droit d'acquisition privilégié de l'Etat et des communes (en zone de développement), et enfin l'expropriation, mais qui n'est possible que pour une cause d'utilité publique (Lexpr).

Toutes ces méthodes permettent aux collectivités publiques, y compris à la Ville de Lancy, d'avoir du foncier disponible - c'est-à-dire du terrain - pour y construire des logements abordables pour la population, avec des prix bas à long terme, et dans le même temps d'améliorer leurs recettes financières (patrimoine financier communal). Elles peuvent égale-

ment mettre à disposition des terrains à des coopératives d'habitation sans but lucratif: ce type de projet permet aux habitant-es de s'impliquer dans la vie de leur immeuble et du quartier, et ainsi créer du lien social.

Finalement, l'acquisition foncière permet aussi de peser dans les décisions d'aménagement des nouveaux quartiers, car en zone de développement les préavis communaux sont seulement consultatifs: il est donc utile pour une commune d'acquiescer des droits à bâtir, par l'achat d'une ou plusieurs parcelles dans un périmètre donné, pour participer en tant que propriétaire aux prises de décisions.

Pour toutes ces raisons, le Parti socialiste de Lancy soutient une politique d'acquisition foncière active par la Ville de Lancy, et a voté en ce sens le budget 2021 comprenant 4 millions de francs pour permettre ce type d'acquisition.

Nicolas Clémence, Chef du groupe socialiste au Conseil municipal



LA ROSE à l'association lancéenne «La Virgule» qui assure un soutien aux personnes sans-abri et/ou en situation précaire. Un accent mis sur l'accueil des femmes et de leurs enfants est particulièrement précieux. De plus, l'association a offert aux plus démunis-es une soupe une fois par semaine et récolte aussi des vêtements.



LES ÉPINES aux vaines attaques du PDC envers Salima Moyard au sujet de la décision de l'ensemble du Conseil administratif de supprimer des subventions à quelques paroisses dont la forme était contraire à la Constitution genevoise. Dans PDC, le «C» ne signifie visiblement toujours pas «le Centre» mais cela ne dispense pas ce parti, aux commandes des finances lancéennes depuis 60 ans, de se conformer au droit en vigueur.

Rejoignez-nous!

Si vos valeurs sont la justice sociale, l'égalité des chances, l'engagement et la participation, la préservation de l'environnement et la lutte contre les discriminations, nous vous invitons à adhérer en ligne au Parti socialiste genevois, via le site:

<https://devenir-membre.sp-ps.ch>



CONNAISSEZ-VOUS... LE PS ?

De nom, probablement : le Parti socialiste est une force politique implantée en Suisse depuis 1888. Avec une sensibilité sociale particulièrement forte et des valeurs de solidarité et d'égalité, le parti représente une des principales forces de gauche, progressiste et rassembleuse.

Mais au juste, comment est-il organisé ? Comme notre système politique, il se structure en plusieurs échelons.

SECTIONS LOCALES : LA BASE

L'engagement des militant-es commence au niveau de la section communale. Suivant la taille de cette dernière, il s'agit parfois de quelques personnes actives ou alors d'une « association » regroupant de nombreuses et nombreux militant-es. Le côté local permet de s'engager sur des thèmes et avec des personnes de la commune qui partagent nos valeurs.

PARTI SOCIALISTE GENEVOIS : L'ÉCHELON CANTONAL

Ici, la politique prend un sens plus large, quitte la proximité immédiate pour s'immiscer dans le domaine légal. Le Parti socialiste est notamment présent au Conseil d'Etat et au Grand Conseil. Actuellement, nous comptons deux députés socialistes lancéens, Cyril Mizrahi et Nicolas Clémence (député suppléant). Ils portent les thèmes socialistes à l'échelle du Canton. Le Parti cantonal genevois établit son orientation politique, son programme et ses priorités à travers des assemblées générales de ses membres.

LE PARTI SOCIALISTE SUISSE : LA POLITIQUE FÉDÉRALE

Cet échelon sert à encadrer les enjeux nationaux et les groupes aux chambres fédérales et à promouvoir les grands thèmes politiques de portée nationale.



© Christian Marchando

L'adhésion à un parti politique peut susciter de l'appréhension. En effet, lorsque l'on est nouvelle ou nouveau et que l'on ne connaît encore personne, il peut être intimidant d'arriver au sein d'une assemblée. Cependant, les camarades de la section locale accueilleront avec plaisir le ou la nouvel-le adhérent-e.

Chaque membre qui a souhaité devenir un-e militant-e active ou actif a quelque peu appréhendé son premier stand ou son premier porte-à-porte. C'est absolument normal, mais les expériences sont largement positives. D'ailleurs, un des principaux plaisirs de la politique réside justement à aller au contact de personnes diverses et variées, hors de son habituel cercle social. C'est en étant sur le terrain, proche de la population, que nous pouvons identifier ses besoins. Vos forces et vos intérêts vous permettront de vous engager avec nous au maintien et à l'augmentation de la qualité de vie dans notre commune.

Vous partagez les valeurs socialistes et l'expérience vous tente ? Pourquoi ne pas essayer ? Le Parti socialiste se réjouit toujours d'accueillir de nouveaux et nouvelles membres et la section lancéenne vous accompagnera volontiers dans cette découverte !

Rendez-vous sur :
<https://devenir-membre.sp-ps.ch>

Suivez-nous aussi sur : www.ps-lancy.ch ou sur notre page facebook